



Julien GAYET et Morgan VINCENT
Co-secrétaires départementaux
SNUipp-FSU de l'Ain

A Madame l'IA-DASEN de l'Ain,

Bourg-en-Bresse, le 14 novembre 2019

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Nous sommes à nouveau sollicités par nos collègues à la suite de courriels d'IEN organisant en urgence de nouvelles réunions directeurs dans leur circonscription. Nous sommes également informés depuis une semaine du cadre départemental dans lequel s'inscrivent ces réunions (demande ministérielle, objectif annoncé, base du volontariat, défraiement des participants, et temps pris sur la 2eme demi-journée prévue par le calendrier scolaire : une des 2 demi-journées qui "*peuvent être dégagées afin de permettre une réflexion et une formation sur des sujets proposés par les autorités académiques*"). Madame l'Inspectrice d'Académie, nous vous rappelons que "pouvoir" n'est pas "devoir".

Force est de constater que ces réunions risquent de charger une barque déjà bien pleine. Si le SNUipp-FSU se félicite que le Ministre engage enfin des discussions sur ce sujet, il s'est interrogé sur la pertinence de ces réunions.

D'une part, si la participation à cette réunion relève du volontariat, cela constitue un temps supplémentaire à l'initiative du supérieur hiérarchique auquel il est souvent difficile de dire non. Afin de faciliter la participation de tous les collègues qui le souhaitent, le SNUipp-FSU a demandé au ministère que ces réunions soient organisées sur temps d'enseignement, avec remplacement et a refusé que les 108h, déjà insuffisantes, servent encore de variable d'ajustement. Le ministère a répondu par la récupération sur une animation pédagogique librement choisie, ce qui est en contradiction avec votre cadrage départemental qui n'a pas été communiqué qu'aux seuls IEN. Nous vous demandons donc de communiquer aux directrices et directeurs les consignes ministérielles à ce sujet.

D'autre part, comment croire que les participant.e.s pourront s'exprimer en toute liberté les difficultés qu'ils et elles rencontrent face à leur supérieur hiérarchique qui en est en partie responsable ? Si un espace d'échange entre pairs est nécessaire, l'IEN est-il le bon interlocuteur pour parler difficultés et souffrance au travail, sachant que la plupart des études montrent qu'un nœud important se situe dans la relation hiérarchique ?

De plus, comment faire évoluer la fonction sans prendre en compte l'avis de TOUS les personnels ? Les adjoint.es sont également concerné.es et ne doivent pas être exclu.es de ces discussions. Si la prise en compte de la parole des directrices et directeurs est louable, le SNUipp-FSU 01 n'est pas dupe quant aux réelles intentions ministérielles relatives à la création d'un statut, projet qui ne règlera pas le problème, bien au contraire !

Des mesures d'urgence devaient être annoncées au retour des vacances d'automne. En parallèle de la diffusion du questionnaire aux 45 000 directrices et directeurs, elles ont été communiquées par le ministère par voie de presse ce mercredi 13 novembre et sont jugées très largement insuffisantes ! Quelle directrice, quel directeur peut se satisfaire d'une simple journée de décharge supplémentaire d'ici la fin de l'année 2019 ? D'ailleurs, comment pourra-t-elle être réellement organisée au regard du manque de TR dans certaines circonscriptions ? Quelle directrice, quel directeur peut se satisfaire d'un simple moratoire sur les enquêtes administratives jusqu'à la fin de l'année civile ? D'autres mesures (dont

certaines sont simples à mettre en œuvre) doivent être organisées en urgence pour que chacun.e ait les moyens de remplir ses missions essentielles.

Le SNUipp-FSU 01 sera vigilant quant aux remontées des différentes réunions. Si la souffrance des directrices et directeurs est manifeste et spécifique, celle des autres membres de la communauté éducative est aussi à prendre en compte. Dans ce contexte, le SNUipp-FSU 01 continuera de porter des revendications ambitieuses qui concernent l'ensemble de la profession et ne se contentera pas de mesurette.

Enfin, le ministère vient tout juste de communiquer sa volonté de mettre en place des groupes départementaux de consultation et de suivi. Le SNUipp-FSU 01 doit pouvoir y trouver toute sa place.

Recevez, Madame l'IA-DASEN, l'assurance de notre entier dévouement à la défense du service public et de ses personnels.

Pour le SNUipp-FSU de l'Ain, Julien GAYET et Morgan VINCENT
Co-secrétaires départementaux du SNUipp-FSU 01

